

# La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

---

## Déclaration du groupe de l'Artisanat

Premier mode de transport de marchandises, le transport maritime est un outil essentiel du commerce international.

L'Europe dispose d'un atout puissant en ce domaine, grâce à l'étendue de son littoral. C'est ainsi que 70 % du transport de marchandises s'effectue dans les eaux européennes.

Toutefois, les activités de transport maritime en Europe subissent une forte concurrence de pays tiers bénéficiant de faibles contraintes sociales et environnementales ; à cela, s'ajoute une concurrence entre États membres.

La révision de la Stratégie européenne de transport maritime offre aujourd'hui l'occasion de renforcer la compétitivité de ce secteur, en l'articulant autour des trois piliers - économique, social et environnemental - du développement durable.

Parmi les nombreuses propositions de l'avis en ce sens, le groupe de l'artisanat a retenu les grands axes suivants.

Il s'agit tout d'abord d'accroître la place du maritime dans la politique européenne de transport, afin de mieux répondre à l'objectif d'intermodalité, et surtout, de tirer parti des divers avantages qu'il présente par rapport au transport routier, en termes de coût et d'impact environnemental.

C'est pourquoi, il importe non seulement de revoir le système d'aides européennes pour qu'il favorise le recours au transport maritime de marchandises, mais aussi de relever la part des soutiens destinés aux projets d'infrastructures portuaires avec, à la clé, des activités et donc des emplois sur terre comme en mer.

Il s'agit également de positionner l'Europe sur certains segments de la filière qui seraient porteurs d'avantages concurrentiels au niveau mondial.

Alors que le transport par voie maritime devrait fortement croître au cours des prochaines décennies, la prise en compte de ses impacts environnementaux revêt un enjeu majeur.

Aussi, l'investissement dans les technologies permettant de réduire la consommation de carburants et les émissions polluantes des navires, ouvre des perspectives à l'industrie maritime européenne dont il convient de se saisir.

De même, la problématique du démantèlement des navires offre l'opportunité de développer une filière du recyclage sous « label européen » qui serait à la fois respectueuse des normes sociales et environnementales, et pourrait aussi servir de référence au niveau mondial.

En effet, le démantèlement s'opère aujourd'hui exclusivement de manière délocalisée, précisément en Asie du Sud-Est, dans des conditions dramatiques tant pour la santé et la sécurité des travailleurs concernés, que pour l'environnement local.

Promouvoir ces deux secteurs, porteurs d'innovations et de valeur ajoutée, suppose par conséquent de mobiliser des fonds européens, tout en mettant l'accent sur l'emploi et la qualification. Cette question des compétences est en effet un élément-clé pour assurer la sécurité des navires et éviter des dommages écologiques.

Renforcer la stratégie européenne de transport maritime implique par ailleurs de ne plus laisser libre cours au dumping social.

Aussi, est-il nécessaire d'avancer sur la question de l'harmonisation des politiques sociales au niveau européen, comme le CESE a eu souvent l'occasion de le rappeler.

Mais il importe également de favoriser l'emploi de ressortissants de l'Union, en s'appuyant notamment sur la mise en place d'une carte professionnelle.

Au final, si la stratégie européenne de transport maritime doit porter une ambition résolue sur la qualité sociale et environnementale du secteur, cela exige en même temps une politique favorable au développement de la filière et un soutien renforcé à l'égard des navires sous pavillon européen.

Cette stratégie doit s'accompagner d'une action volontariste de la part de l'Europe afin de faire respecter par le plus grand nombre d'États les règles sociale et environnementale prévues par les conventions internationales.

Le groupe de l'artisanat approuve globalement les propositions de l'avis et l'a voté.